



OSOFT6

Rapprochement Noemie

MEDIBASE

MediBase Systemes 35, rue Auguste Buisson 92250 La Garenne-Colombes
tel : 01 47 60 10 10 fax : 01 47 80 56 17 e-mail : contact@osoft.net

Généralités

À chaque connexion, lors de l'envoi des feuilles de soins, des fichiers sont également envoyés par les caisses vers votre poste de travail.

Ces fichiers sont de deux types :

- Les ARL (Accusé de Réception Logique) et qui vous permettent de connaître l'état des feuilles de soins et par extension de gérer cet état. (Cf. L'utilisation de Sesam Vitale).

- Les RSP (Rejet de Signalement de Paiement) qui vous permettent de connaître l'état de paiements des factures que vous avez émises.

Vous avez avec Osoft la possibilité de synchroniser vos factures avec les RSP reçus des caisses et ainsi de gagner en fiabilité et en rapidité dans le pointage de votre facturation.

Les factures dans Osoft peuvent être produite depuis :

- le facturier en saisie manuelle

- le module Sesam Vitale de manière automatique

- le codage de l'hospitalisation : la génération de la facture est alors automatique.

Pour toutes ces factures, les caisses peuvent vous envoyer la signification du paiement via des RSP (sous réserve d'effectuer des télétransmissions).

Ces informations sont également consultables sur les sites des Caisses de Maladie.

I La Facturation.

1 - Factures « manuelles »

Lors de la consultation, vous avez la possibilité de créer une facture pour le patient et le(s) règlement(s) afférent(s).

Afin de mieux suivre l'état de vos encaissements vous pouvez indiquer pour chaque règlement, si celui-ci est encaissé (paiement par le patient ; CB, chèque, etc...) ou en attente (demande d'encaissement différé d'un chèque par le patient, paiement par une caisse dans le cas d'un tiers payant, etc. Cf. Manuel de Compta).

C'est ce mode de règlement qui pourra être pointé de manière automatique par Osoft ou manuellement par un opérateur.

The screenshot displays a software interface for medical billing. It is divided into two main sections: 'Detail des prestations' and 'Règlement(s)'. The 'Detail des prestations' section contains a table with the following data:

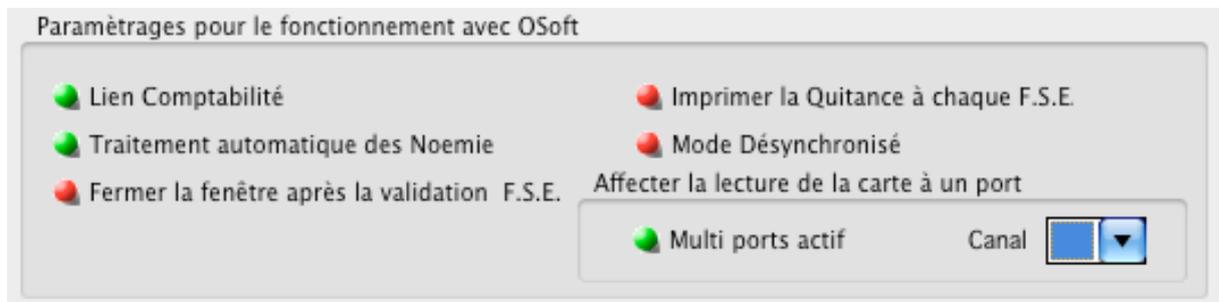
Détail des prestations	P.U.	Px Prst	Px Dép.	Px Total
ICS	23.00	23.00	5.00	28.00

The 'Règlement(s)' section includes a checkbox for 'Acte(s) Gratuit(s)' and a table with the following data:

Mode de Règlement	Encaissé/Créé	Montant
T.P. A.M.O.	✗ 15 01 2009	28.00

2 – Sesam Vitale

En réalisant le paramétrage adéquat depuis la fiche du praticien, les factures peuvent être directement créées dans le facturier de votre patient lors de la réalisation d'une Feuille de soin électronique.



Dans le cas d'un Tiers Payant, Osoft va alors créer la(les) ligne(s) de règlement correspondant à la partie prise en charge.

Règlement(s)

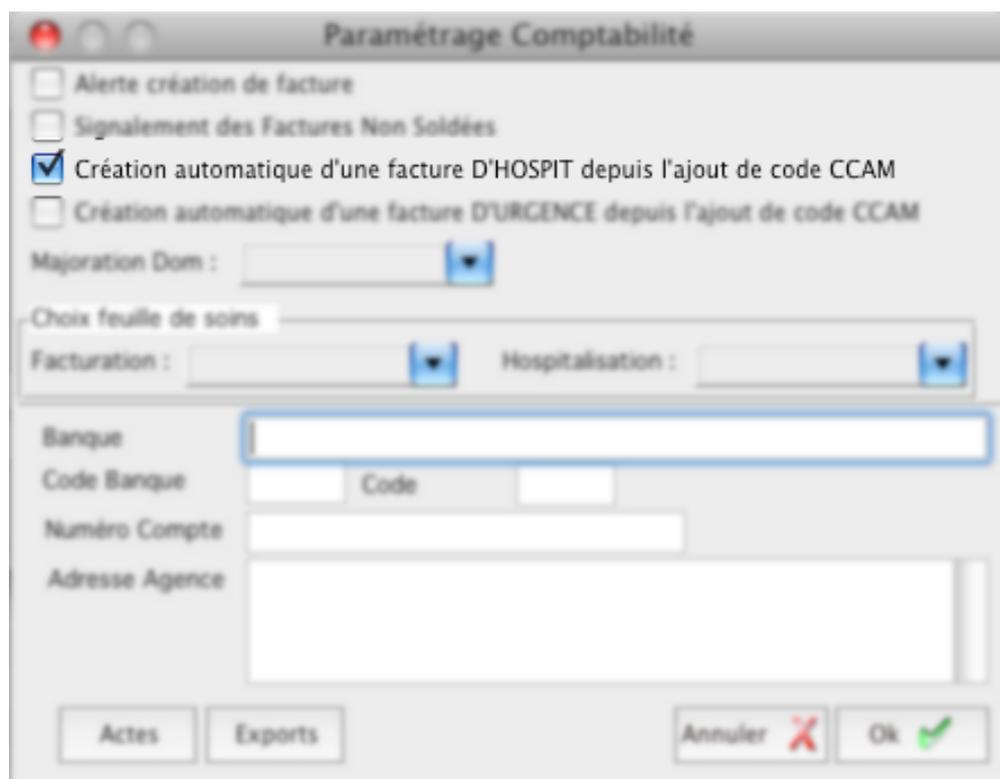
Acte(s) Gratuit(s)

Mode de Règlement	Encaissé/Créé	Montant
T.P. A.M.O.	✗ 07 11 2008	30.80
T.P. A.M.C.	✗ 07 11 2008	13.20

Ce sont ces lignes de règlement en attente qui pourront être rapprochées, toujours de manière automatique par Osoft ou manuellement par un opérateur.

3 - Hospitalisation.

Lors du codage CCAM des actes dans le cadre d'une hospitalisation, Osoft peut, sous réserve d'avoir effectué le paramétrage adéquat depuis la fiche du praticien, créer automatiquement les factures dans le facturier de votre patient.



Paramétrage Comptabilité

Alerte création de facture

Signalement des Factures Non Soldées

Création automatique d'une facture D'HOSPIT depuis l'ajout de code CCAM

Création automatique d'une facture D'URGENCE depuis l'ajout de code CCAM

Majoration Dom :

Choix feuille de soins

Facturation : Hospitalisation :

Banque

Code Banque Code

Numéro Compte

Adresse Agence

Actes Exports Annuler X Ok ✓

De la même manière que pour les factures de consultation, vous pouvez indiquer son état lors de la saisie des règlements.

II Le pointage.

1 - Généralités

Lors de chaque télétransmission, le module reçoit et met à disposition de Osoft le fichier des RSP.

C'est à partir de ce fichier que Osoft va pouvoir pointer l'état de vos factures en mettant à jour les règlements qui peuvent être rapprochés.

L'opérateur pourra surveiller et traiter manuellement les lignes n'ayant pas pu être traitées en mode automatique, depuis l'écran de gestion « Noemie ».

Vous accéderez à cet écran depuis la fenêtre d'exploitation des recettes



puis en choisissant l'onglet « Retour Noemie »

Etat	N°	Reçu le	Viré le	Références	Numéro FSE	Patient	Amo	Amc	Total	Note
Non traité	123001	01/07/08	01/07/08		000010040		28.00	0.00	28.00	
Non traité	123001	01/07/08	01/07/08		000010048		28.00	0.00	28.00	
Non traité	517001	22/01/09	07/01/09		000011187		19.60	8.40	28.00	
Non traité	336001	22/01/09	23/10/08		000010687		19.60	8.40	28.00	
Non traité	337001	22/01/09	24/10/08		000000001		19.60	8.40	28.00	
Non traité	196001	22/01/09	18/08/08		000000001		22.40	5.60	28.00	
Non traité	379001	22/01/09	18/11/08		000010814		19.60	8.40	28.00	
Non traité	380001	22/01/09	18/11/08		000010819		28.00	0.00	28.00	
Non traité	381001	22/01/09	19/11/08		000010857		19.60	8.40	28.00	

Cette liste vous propose en fonction de l'intervalle de temps « Période » la liste des RSP selon le filtre actif.

Le filtre par défaut vous propose les enregistrements n'ayant pas été rapprochés.

Quatre filtres sont disponibles :

- Non-rapproché : pour des raisons techniques (pas de fiche patient, pas de facture, erreur sur un nom, etc...) ou parce que la fonction n'a pas été activée via le paramétrage.

- Rapprochement Automatique : Osoft à pointé le règlement avec le RSP

- Rapprochement manuel : le pointage a été effectué par l'opérateur

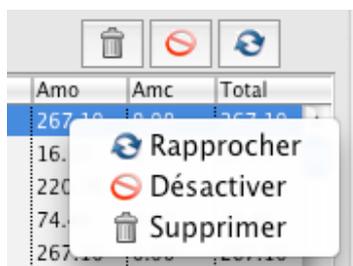
- Désactivation : cette option permet de « mettre de côté » sans les effacer des enregistrements

- En erreur : ces enregistrements signalent des anomalies. Il conviendra dans ces cas, de prendre contact avec les caisses.

Chacun de ces états est signalé par une icône différente qui permet de les repérer rapidement lorsqu'ils sont affichés en dehors d'une sélection de filtre.

2 – Gestion des RSP

L'option « Sélection » vous permet de choisir les enregistrements que vous souhaitez afficher. En croisant cette option avec la « Période », vous pouvez suivre précisément l'évolution de vos règlements.



Chacun des enregistrements peut être traité, après sélection de la ligne, soit à l'aide du menu contextuel accessible avec le click droit, soit avec les boutons présents au-dessus de la liste.

Le menu contextuel ainsi que les boutons réagissent en fonction de l'enregistrement sélectionné. Ils sont de ce fait pas forcément disponibles selon l'état du RSP sélectionné dans la liste.



En partant de la gauche :



Vous offre la possibilité d'accéder aux fichiers « Historisés ».

Pour mémoire, à chaque télétransmission, un fichier est constitué avec les RSP en provenance des caisses. Ce fichier est traité puis sauvegardé dans un sous-répertoire. Ce bouton n'est actif que si le module Sesame Vitale est présent et actif sur la station.

Vous pouvez ainsi ramener des RSP dans Osoft, par exemple pour relancer un rapprochement.



L'utilisation de cette fonction relance le traitement par rapprochement automatique sur la liste des RSP présente à l'écran.



Détruit l'enregistrement. Cette action est irréversible.



Donne le détail du RSP.



Le bouton Activer/désactiver (panneau ou feuille) vous permet d'écarter l'enregistrement temporairement. Il sera alors visible en utilisant le filtre correspondant. Cette fonction est réversible.



Permet à l'opérateur d'accéder à la fenêtre et aux fonctions qui lui permettront de retrouver le patient, la facture et le règlement à rapprocher.

Il est également possible de « double clicker » sur la ligne correspondante.

3 – Rapprochement.

3.1 La fenêtre

La fenêtre de rapprochement comporte trois parties distinctes.

La première partie affiche les données du RSP.

La seconde partie affiche l'identité du patient (l'Assuré).

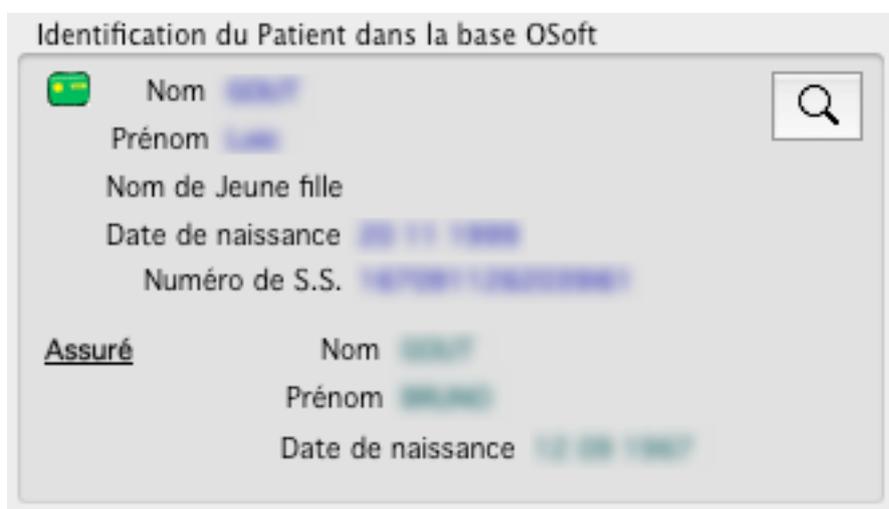
La troisième partie affiche l'exhaustivité des données de facturation pour le patient sélectionné.

3.2 Identification du patient dans la base

Lors de l'appel à la fonction de rapprochement manuel, Osoft va tenter de retrouver le patient dans la base de données. En premier lieu sur l'identité de la fiche patient, puis en cas d'échec sur l'identité des assurés enregistrés lors de la lecture des cartes vitales.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

- La fiche du patient est trouvée. Osoft recherche dans ce cas la liste exhaustive des factures émises par le praticien destinataire du RSP pour ce patient.



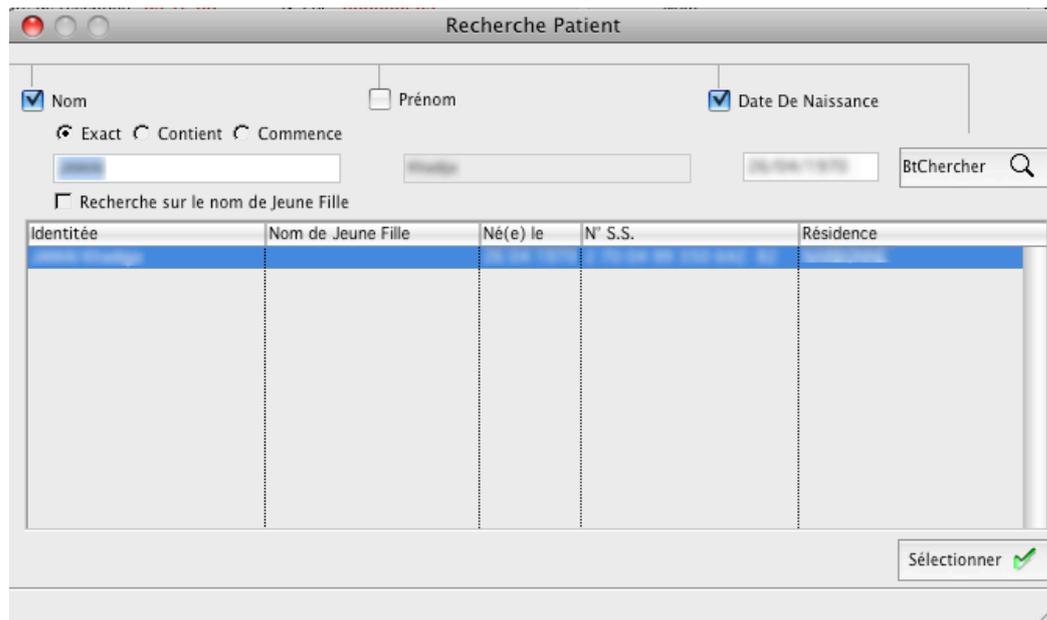
Identification du Patient dans la base OSoft

Nom [REDACTED]
Prénom [REDACTED]
Nom de Jeune fille
Date de naissance [REDACTED]
Numéro de S.S. [REDACTED]

Assuré Nom [REDACTED]
Prénom [REDACTED]
Date de naissance [REDACTED]

- La fiche du patient n'est pas retrouvée : pour retrouver la fiche, Osoft utilise les données présente dans le RSP, il se peut que l'une de ces données soit erronée (erreur de saisie). Il appartient alors à l'opérateur de retrouver la fiche du patient.

Dans le second cas, Osoft ouvre automatiquement une fenêtre de recherche alimentée avec les données de l'identité du patient, telles que présentes dans le RSP. L'opérateur peut alors « jouer » sur ces paramètres afin de retrouver le patient. Ainsi, il pourra rechercher sur une partie du nom avec ou sans prénom et date de naissance ou bien avec des variantes d'orthographe .



L'opérateur peut réaliser autant d'essai qu'il souhaite en utilisant le bouton « Chercher » .

La liste des patients répondant aux critères sera alors affichée.

Lorsque l'opérateur a trouvé le patient, il le sélectionne dans la liste puis actionne le bouton « Sélectionner » .

Il est également possible d'effectuer la sélection en double cliquant sur la ligne.

L'identité du patient est alors affichée dans la fenêtre de rapprochement.

L'affichage de la petite icône de carte Vitale indique à l'opérateur que la carte Vitale du patient (ou de l'Assuré) a été lue au moins une fois dans Osoft.

Dans ce cas et si le patient n'est pas l'Assuré, les nom, prénom et date de naissance de l'Assuré seront affichés.

3.2 Identification de la facture et du règlement

Après la sélection du patient dans la base, soit directement à l'ouverture de la fenêtre, soit après recherche par l'opérateur, Osoft affiche toutes les factures « en cours » pour le patient et le praticien destinataire du RSP.

Un filtre permet de restreindre les données affichées de façon suivante :

- *Toutes les factures*
- *Factures soldées* : facture dont le solde est équilibré par les règlements
- *Facture en cours Patient* : facture ayant un règlement patient avec le statut non-encaissé
- *Facture en cours Caisse* : facture ayant un règlement caisse avec le statut non-encaissé (Cas typique des FSE en TP)
- *Facture supprimée*

 signale les factures produites depuis l'hospitalisation et le codage CCAM.

La sélection d'une facture dans la liste, provoque l'affichage des règlements lui ayant été imputés.

L'opérateur peut ainsi retrouver la facture et éventuellement le règlement correspondant.

A noter : double cliquer sur une facture vous permet d'accéder directement à la fenêtre de gestion des factures.

Plusieurs cas de figure peuvent s'envisager :

- La facture ne possède pas de règlement : seule l'option « Ajouter un règlement » est disponible . Elle va vous permettre de transformer le RSP en règlement de la facture.
- La facture possède un règlement pour lequel la valeur est 0€ : ce règlement a été créé par OSoft lors de la réalisation d'un TP. L'option « Pointer » le règlement  vous permet alors de mettre à jour le règlement avec les valeurs du RSP et ce, selon les montants.
- La facture possède un règlement avec une valeur : seule l'option « Ajouter un règlement » est disponible . Elle va vous permettre de transformer le RSP en règlement pour la facture.

Dans les deux cas, le solde de la facture est recalculé et le RSP prend le statut « Rapproché en Manuel ».